

tation qui ont, en partie, induit le Congrès à révoquer le Traité de Réciprocité ont maintenant disparu, nous l'espérons. Nous voyons que le Congrès a dernièrement institué une enquête sur la manière dont les intérêts américains sont affectés par l'abrogation de ce traité, et d'après les informations qui ont été récemment soumises au Congrès, il est évident que le peuple américain comprend déjà le préjudice que lui portent ces restrictions. Les manufacturiers et les commerçants de charbon à New-York, Boston et autres villes de l'Atlantique, demandent à grands cris l'abolition des droits qui existent sur le charbon de la Nouvelle-Ecosse. D'autres grands intérêts commencent aussi à comprendre les désavantages occasionnés par la politique de restriction adoptée par le gouvernement américain: (Très-bien, très-bien !). Nous ne désapprécions pas le moins du monde l'importance d'avoir à nos portes le marché d'un peuple de 40,000,000 d'âmes: nous sentons même qu'en étant privés de ce marché nous avons passablement souffert et nous pouvons souffrir encore plus; mais ce n'est pas un mal sans remèdes. Il a indiqué au peuple entreprenant de notre pays la nécessité de chercher d'autres marchés, et le résultat de ces recherches a été des plus satisfaisants. Plusieurs de nos produits qui allaient auparavant aux Etats-Unis ont trouvé d'autres marchés plus avantageux. L'exportation des produits canadiens dans d'autres pays a augmenté considérablement, quoique le commerce avec les Etats-Unis ait diminué. Et ici, que l'on me permette de parler d'un commerce qui, je le crois fermement, peut être d'un immense avantage au peuple de ce pays: je veux dire le commerce avec les Antilles Anglaises. (Très-bien !) Dans ces îles, nous pouvons trouver un marché profitable pour la plus grande partie de l'excédant de nos produits. Le récent rapport des commissaires signale ce fait important, que les Antilles Anglaises et Espagnoles reçoivent des Etats-Unis des produits que nous pouvons aussi bien envoyer, tels que le bois, la fleur de farine, le beurre, le fromage, les douves, les douves liées, les bottes, les chaussures, la ferronnerie, etc. Les Antilles Anglaises seules reçoivent de ces articles pour la valeur de dix millions de piastres par année, les Antilles Espagnoles pour huit millions de piastres; et si nous y ajoutons Hayti et St. Domingue, nous avons un commerce avec les Etats-Unis de près de vingt-cinq millions de piastres en fait d'articles que nous produisons ici et que nous pourrions fournir. (Très-bien, très-bien !). Pour ne pas abuser davantage de l'indulgence de la Chambre en expliquant la politique du gouvernement, je dois dire en résumé, que notre désir est de faire le moins de changements possibles dans le tarif. Nous voulons que ces changements aient pour effet de concilier nos amis des provinces maritimes, et de plus nous ne voulons pas restreindre dans le moment nos relations avec les Etats-Unis. (Très-bien, très-bien !)

Je vais dire maintenant de quelle manière nous nous proposons de réduire les taxes actuelles, et cette partie de mon exposé sera, j'en suis certain, reçue avec satisfaction (Très-bien, très-bien !). Nous nous proposons d'enlever les droits sur la fleur de farine, la farine, le grain et